



VILLE DE TARARE

## **Série G**

### **Contributions, Administrations financières**

#### **3 G**

### **Postes et télécommunications (Rapports de la commune avec les diverses administrations au point de vue financier) (1859-1981)**

**Répertoire numérique**

**Intitulé :** Postes et télécommunications (Rapports de la commune avec les diverses administrations au point de vue financier)

**Dates extrêmes :** 1859-1981

**Niveau de description :** fonds

**Importance matérielle :** 0.10 ml (6 articles)

**Nom et historique du producteur :** Le ministère des Postes et des Télégraphes, créé en 1879, est issu de la fusion de deux administrations : d'une part, la Direction de l'exploitation postale, rattachée jusqu'alors au ministère des Finances ; d'autre part, la Direction des lignes télégraphiques, qui avait longtemps relevé du ministère de l'Intérieur.

À ces deux administrations réunies en un ministère unique en 1879, vient s'ajouter en 1889, celle du téléphone, dont le monopole, concédé dix ans plus tôt à la Société générale des téléphones, est repris par l'État. Doté d'un budget annexe en 1923, cette administration constitue à nouveau un département ministériel autonome à partir de 1930, sous l'appellation de ministère des Postes, Télégraphes et Téléphones. Ce dernier prendra le nom de ministère des Postes et Télécommunications en 1959, lors de la réunion de l'exploitation télégraphique et de l'exploitation téléphonique en une seule entité, la direction des télécommunications.

Les documents de cette petite sous-série illustrent les relations entre la Ville, les usagers et cette administration.

**Modalités d'entrée :** versements

**Contenu :** il s'agit essentiellement de correspondance relative à l'installation et à l'entretien des différents réseaux.

**Tri, éliminations :** aucune élimination n'a été effectuée.

**Accroissement :** cette sous-série est close.

**Mode de classement :** le classement est chronologique.

**Historique de la conservation :**

Les dossiers étaient initialement classés en sous-série 2 G. Ils ont été recotés selon le cadre réglementaire. Un dossier de travaux concernant la pose d'un câble téléphonique dans les années 1930, a été recoté en sous-série 2 O.

- 3 G 1 Installation d'un bureau télégraphique à Tarare dans différents lieux successifs : convention, délibération, devis, plans, états des lieux, mémoire des travaux, factures, correspondance (1859-1875).  
AC : 2 G 1
- 3 G 2 Service postal : correspondance (1868-1871). Réunion du bureau télégraphique et du bureau de poste : arrêté, délibération, conventions, rapport, correspondance (1878-1879, 1883, 1893-1897). Projets de construction d'un Hôtel des Postes : correspondance, rapport (1892-1897).  
AC : 2 G 3
- 3 G 3 Développement du réseau téléphonique et postal, distribution et abonnements : arrêtés, correspondance (1898-1927).  
AC : 2 G 4, 5
- 3 G 4 Fonctionnement du service, personnel : arrêtés, correspondance, instructions (1927-1943). Projet de création d'un circuit automobile postal régional desservant diverses communes du canton de Tarare : délibération, note, correspondance (1931).  
AC : 2 G 7
- 3 G 5 Défense passive : convention avec l'administration des PTT pour l'installation et l'entretien d'un poste téléphonique pour le guet : délibération, convention correspondance (1939). Installation du téléphone au domicile des principaux chefs de service de la mairie : délibération, concessions, correspondance (1943).  
AC : 2 G 8
- 3 G 6 Entretien du réseau et installations : contrats, correspondance (1942-1961). Financement des travaux d'équipement de Tarare en automatisme intégral : notes, correspondance (1954). Délibérations, correspondance, documentation (1960-1981).  
AC : 2 G 9, 10